

SERVICE D'URBANISME DU TNO

Certificat d'autorisation – Campement temporaire

Traitement de la demande : 15 jours ouvrables

Coût : 100 \$

Entreprise : _____

Nom du responsable : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ Travail : _____

_____ Autre : _____

_____ Télécopieur : _____

Durée des travaux et coût

Date de début des travaux : _____

Date de la fin des travaux : _____

Coût approximatif des travaux : _____

Exécutant des travaux

Requérant Entrepreneur

Nom : _____

Adresse : _____

Durée d'occupation du campement

Date de début d'occupation : _____

Date de la fin d'occupation : _____

Téléphone : _____

N° de licence R.B.Q. : _____

Les coordonnées géographiques du campement (en précisant le système de coordonnées utilisé)
(n° de lot, n° de bail, nom du lac et coordonnées)

Nombre maximal de personnes qui logeront simultanément dans l'ensemble du campement :

Description du bâtiment

Toiture : Tôle émaillée
 Bardeaux d'asphalte
 Autre _____

Revêtement extérieur : Panneau d'aggloméré (ripe pressée)
 Panneaux de contre-plaqué (vener) Déclin de vinyle
 Autre _____

Équipements sanitaires

Prévoyez-vous utiliser :

Lavabo Évier Laveuse à vaisselle Laveuse Toilette

Alimentation en eau

Puits Pompe au lac Pompe à bras Eau embouteillée Autre _____

Capacité de l'ouvrage de captage (s'il y a lieu) : _____ 75 000 L/jour

Politique des rives et du littoral

Le bâtiment sera localisé à _____ du lac.
(distance)

Accessibilité

Camion Véhicule tout-terrain Sentier pédestre Autre _____

Déclaration du requérant :

Je, soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut fournis sont véridiques et complets.

Signé à _____, ce _____ jour du mois de _____ 20____.

Signature du requérant : _____

* Ce document ne donne pas l'autorisation d'effectuer les travaux mentionnés. Les permis et autorisations nécessaires devront être obtenus avant le début des travaux.

* Le requérant doit nous transmettre :

- une copie de son bail ou autorisation d'utiliser les terres du domaine de l'État.
- un plan d'implantation des bâtiments sur son emplacement (terrain) avec la grandeur de chacun en indiquant le revêtement extérieur et le revêtement de la toiture.
- usage de chaque bâtiment sur le campement (ex. : bureau, toilette, dortoir, etc.)
- une copie de l'avis au ministre et des attestations signés et envoyés au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

* Pour consulter notre réglementation, visitez notre site Internet au www.mrcmanicouagan.qc.ca, à l'onglet Documents et publications/Règlements/Aménagement du territoire, urbanisme et développement.